



# Commune **PORT-VALAIS**

---

- demande de regroupement familial CE/AELE,
- \*questionnaire correspondant au permis du titulaire + 2 photos par personne pour la première arrivée en Valais,
- copie du passeport ou de la carte d'identité valable de chaque personne,
- copie acte de mariage, acte de naissance.

\*Les questionnaires CE/AELE sont à retirer à la Commune.